



Conseil d'administration du CRDS

27 juin 2026

- *Clubs présents ou représentés : F01, F02, F04, F06, F07, F08, F09, F12, F13, F14, F19, F20, F21, F25, F28, F29, F30, F33*
- *Clubs absents ou excusés : F03, F05, F10, F11, F15, F16, F17, F18, F22, F23, F24, F26, F27, F31, FA31*
- *Membres du bureau excusés : Patrick CROZIER (pouvoir à Christophe DECOUTURE) et Alain MARESCHAL.*

Sur 33 clubs civils, 18 sont présents ou représentés. Nombre de votants : 24.



Le CA débute à 9h30 au Best Western de Chambéry.

Ordre du jour

Calendrier 2026-2027

Récompenses épreuves comité

Point financier et tarifs 2026-2027

Infos fédérales

Questions diverses

Repas

Elections du comité régional d'éthique

Outils et infos pour les clubs

Sylvie Guillemard demande si l'on peut inverser l'ordre du jour entre les points 1 et 2 et il n'y a pas d'objection.

Pierre de Freitas transmet 5 questions diverses, non recensées par le bureau.

1- RECOMPENSES EPREUVES COMITE

Remise des trophées de la qualification Interclubs : ANNECY, GRENOBLE LA TRONCHE, LA CÔTE SAINT-ANDRÉ, SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY et SEYSSINS, en division 2, 3, 4, 5 et 6. ANNECY s'est qualifié pour la finale nationale.

Discussion sur le positionnement des Simultanés Permanents du Comité (SPC), pour répondre à une question diverse du F25 : calés cette année sur les semaines fédérales, ils n'ont pas incité plus de clubs à les organiser, ce qui était l'objectif de départ (atteint les deux saisons précédentes).

Il est proposé de remettre les SPC lors de semaines non fédérales : accepté à l'unanimité.

Le tirage au sort est réalisé pour gagner 5 bons cadeaux (1 ticket par participation aux SPC). Les bons cadeaux sont pour 1 tournoi du comité saison 2026/2027, le club organisateur enverra le bon cadeau à Mireille BERTHOIN qui règlera l'inscription au tournoi.

Les gagnants sont :

Yvette LAVOREL, Annecy – Chantal ANSELMET, Chambéry – Joëlle PECH, Rumilly – Joëlle DECLERCQ, Grésivaudan – Nicole HANOTEAU, Mont-Blanc

2- CALENDRIER

Ouverture des clubs

Il est demandé aux clubs d'indiquer sur le site FFSc dans « ma fiche club » les dates de fermeture pendant la période estivale.

Épreuves par centres

Le calendrier complété est disponible sur le site.

Compte tenu du manque de centres sur certaines épreuves, des renseignements ont été rajoutés sur le calendrier des épreuves : la capacité des salles, le nombre de joueurs présents par épreuve la saison dernière et le nombre possible la saison prochaine en fonction des centres ouverts et de leur capacité.

On demande aux clubs organisateurs d'envoyer à Alain MARESCHAL la capacité et les adresses des salles, ainsi que les noms des téléchargeurs de parties.

Il est demandé au comité de rendre plus visibles les tournois sur le site CRDS ou avec CRDSCOMCOM.

Simultané Solidaire Fédéral : il est décidé de changer d'association bénéficiaire (on se basera sur le 2^{ème} du sondage de la saison dernière) et on enverra l'info aux clubs. Il faut s'assurer que l'association a des antennes départementales et ne pas hésiter à les solliciter : cette année, France Alzheimer Isère a fourni de nombreux goodies.

[Hors CA : 2^{ème} du sondage : Restos du Cœur]

La date des interclubs est fixée au 21 mars 2027 et se déroulera sur un seul centre (le gymnase de Champagnier).

Simultané P.O. : faire remonter à la fédé que les joueurs préfèrent un TH3 PO plutôt qu'un TH2 PO (par contre un TH2 c'est moins cher et moins fatigant).

Simultané semi-rapide : attention changement de date probable le 16 MAI 2027 (à confirmer par la FISF) [Hors CA : confirmation par la FISF du 25 avril]

Concernant le challenge N6/N7 il y a un manque de visibilité et un défaut de communication des clubs et du comité (à revoir pour la prochaine saison). Pour les 7^{èmes} séries, cette épreuve arrive pour conclure la saison et permet de se situer et être motivés pour prendre une licence premium la saison suivante. Pour ce challenge disputé sur une partie de Simultané Permanent, l'inscription est gratuite pour les N6/N7 (le comité envoie le montant correspondant aux clubs) et les clubs paient la redevance normale pour tous les joueurs.

Le club du Grésivaudan scrabble offre l'inscription aux simultanés fédéraux pour ses adhérents mais n'a pas remarqué de motivation supplémentaire de la part des joueurs.

Tournois et championnats

Il est noté qu'à part Evian au mois d'août il n'y a pas de TH2 en parties normales organisé dans le comité.

Valence propose qu'un club du comité puisse organiser un TH2 (10h30 et 14h30) car cette formule plait énormément. Et pourquoi ne pas l'organiser en semaine ? car 90% des joueurs sont retraités et c'est peut-être plus facile d'obtenir des salles communales en semaine.

TH Classique : le souhait du bureau est d'en organiser au moins un dans chaque département. Les départements 74 et 38 le font déjà, il est demandé aux clubs des départements 73, 26 et 05 d'essayer d'organiser un tournoi classique (5 rondes un samedi après-midi dans une salle de club). Didier Verdan, délégué classique du comité, contactera les clubs. Le comité fournit les jeux, les pendules, la papeterie et l'ordinateur avec le logiciel, et propose son aide pour l'organisation.

A noter que pour les championnats départementaux il n'y a pas de redevance, c'est donc avantageux pour les clubs qui organisent.

Le 9 février 2027 le comité fêtera ses 50 ans ! Un TH2 comité est prévu dans un maximum de centres dans le comité le lundi 8 février (beaucoup de clubs jouent déjà ce jour-là donc les salles de clubs sont disponibles). Nous comptons sur un maximum de participation. TH2 en semaine à faire valider par la fédé.

Question diverse 1 du F01

"Pourquoi le comité met-il le CA du comité le même jour que la préparation de la salle pour le festival de Vaujany ? Ça fait deux ans de suite malgré le décalage de la date du festival..."

Réponse : Le calendrier est bien rempli et contraint. Le CA du comité doit avoir lieu après le CA fédéral (6 juin cette année) et avant l'été pour réserver les salles. Nous évitons de le prévoir sur un jour d'épreuve (Finale Interclubs le 13, Simultané PO le 20). Il est difficile de trouver des dates libres mais nous allons faire le maximum pour que les dates ne se chevauchent pas.

3- POINT FINANCIER

Résultat financier

Mireille Berthoin présente les comptes arrêtés au 17 juin 2026.

Le déficit estimé de la saison est de 3600 €, conformément aux dépenses et recettes prévues d'ici fin août.

Rappel des subventions

Pour une création de club : 200 €, car la fédé fait maintenant payer 200 € le package nouveau club (un tableau, une boîte de 4 jeux, un ODS), précédemment offert. Subvention accordée cette année au nouveau club de Bourgoin-Jallieu et proposée (avec effet rétroactif) aux clubs de St-Julien et Ville-la-Grand.

Pour les joueurs qualifiés au Championnat du Monde : variable selon la destination. Cette année pour Tunis : 150 € pour les Seniors et VDR, 300 € pour les Jeunes et Espoirs.

Pour l'équipement informatique d'un club (ordinateur – vidéo projecteur) : 400 € tous les 4 ans, il suffit d'en faire la demande à Mireille avec une facture justificative.

Question diverse 2 du F01

"Chaque club a droit tous les 4 ans à une subvention de 400 € pour acheter soit un ordinateur soit un vidéoprojecteur et très peu sont au courant. Pourrait-on le faire paraître sur le règlement intérieur ? Ce serait beaucoup plus clair pour bon nombre d'entre nous."

Réponse : La trésorière en parle tous les ans au CA et en AG, et c'est dans les comptes rendus disponibles sur le site, donc tous les clubs doivent être au courant. D'autre part, on ne va pas faire figurer des chiffres dans le Règlement Intérieur, pour éviter le risque de devoir le changer tous les ans en cas de modification.

Tarifs 2026-2027

Deux modifications sont proposées :

Suite à l'augmentation de la redevance fédérale pour les équipes de 7 joueurs à la Qualif Interclubs Duplicate (3€ par joueur, ou 21€ par équipe), augmentation du tarif d'inscription, qui passe de 50 € à 56 € pour être cohérent avec le tarif des équipes à 5 joueurs, de 40 € (ce qui représentera 8 € par joueur).

Le barème de remboursement des frais kilométriques n'ayant pas bougé depuis de nombreuses années, augmentation de 0.25 €/km à 0.35 €/km. Le plafond à 120 € par voiture reste inchangé.

Vote : les nouveaux tarifs sont acceptés à l'unanimité.

Il est demandé aux clubs de faire connaître leur besoin en papèterie pour l'année 2026-2027 très rapidement afin de permettre au Comité de faire une commande globale avant le début de la saison. Préciser les tournois pour lesquels est faite cette demande de papèterie.

Pierre transmet sa demande imprimée. Sylvie corrigera les chiffres car la salle Franklin Roosevelt ne peut pas accueillir 80 personnes dans de bonnes conditions de jeu (maximum 60).

Question diverse 3 du F01

" Le comité refuse qu'un club organise des semaines fédérales, il n'y a rien de stipulé dans le règlement, pourrions-nous pallier à ça ?

Ce serait beaucoup plus simple pour tous ..."

Réponse : Le comité refuse que le club d'Aix les Bains organise des semaines fédérales car elle n'a pas confiance du point de vue financier.

D'une part, les bilans présentés par Aix pour les festivals de Vaujany ne sont pas corrects et ont demandé de nombreuses et longues mises au point entre le club et le comité. Actuellement, le budget assuré par la trésorière d'Aix est suivi par la trésorière du comité et nécessite encore de nombreux échanges et corrections.

D'autre part, suite à sa recherche de salles pour la semaine fédérale envisagée par le comité, Pierre de Freitas a présenté un budget pour Chorges où il gonflait de 40€ le prix par personne afin de garantir un bénéfice d'au moins 1500€. Cette pratique (revente d'hébergement) est illégale et ne correspond pas à l'objet de nos associations.

Pierre argumente en disant que c'est la pratique dans tous les autres comités et

que partout, des clubs organisent des semaines fédérales. [Hors CA : vérification faite, c'est faux. Ce sont les comités qui gèrent toutes les semaines fédérales.] Sylvie confirme que le comité ne cherche pas à thésauriser et qu'il poursuit sa politique d'offrir des occasions de jouer au plus juste prix pour ses licenciés. Il est le garant de l'organisation dans les règles des événements ayant lieu sur son territoire.

Le comité et le club d'Aix ont signé un accord en novembre pour partager les bénéfices de Chorges 2026, pour remercier Pierre de son implication dans la recherche de salle pour cette semaine fédérale.

4- INFOS FEDERALES

Avant le CA fédéral

Trois votes avaient été demandés en mai aux présidents de comité, Sylvie en avait informé les clubs pour solliciter leur avis.

- BIEL (Billet Electronique) : projet à gros investissement pour remplacer les bulletins-réponses papier par une saisie informatique. Adopté avec 13 voix (12 contre, 10 abstentions)*
- Passer la Qualif 123 en 2min30 (au lieu de 2min, comme la finale) : refusé par 28 voix (5 pour, 2 abstentions)*
- Diverses propositions de dates d'épreuves, pour les deux saisons à venir : adopté avec 17 voix (5 contre, 13 abstentions)*

Le comité F a voté contre à chaque fois, pour manque d'informations chiffrées précises sur le BIEL et pour le vote groupé de 7 dates d'épreuves, dont certaines relèvent de la FISF et non de la FFSc.

Pendant le CA du 6 juin 2026

- Retour sur le vote du bureau fédéral en mai : une seule liste en présence, comme en 2022. 9% de votants (16,6% en 2022) et 23% de votes blancs (6%).*
- Changement de cabinet comptable : 14 cabinets ont été contactés dont BDO, cabinet historique de la fédé. Sur les 5 réponses obtenues, le bureau a retenu Fidéliance pour un coût de 11400€ de mise en route et 26400€ par an (BDO facturait 12000€ par an mais a déjà reçu son ordre de fin de mission).*
- Création d'une Direction Nationale du Développement : adoptée*
- Demande de salarier le Président de la FFSc en tant que Directeur Général, avec modification des statuts en conséquence. Possible légalement, cette évolution a surpris par son absence du programme électoral et a suscité de nombreuses questions : est-ce à dire que les salariés actuels ne font pas leur travail correctement ? quel pouvoir supplémentaire sur les autres salariés ? quel*

rôle pour Séverine, actuellement directrice administrative et financière ?
financement de ce nouveau poste, alors que l'audit recommande des économies ? quel salaire et coût des charges ? problème de concentration du pouvoir, et manque de contre-pouvoir (CA présidé par le Président) ? prérogatives et contrôle du CA précisés par une note ? parallèle avec fonction de maire et de directeur général des services, qui ne peuvent être cumulées ? quelle plus-value à cumuler les deux postes ? poste pérenne ? quid si pas de résultats, financiers ou organisationnels : remise en cause de l'autorité du Président ? quid à l'issue du mandat (pas de corrélation possible entre la durée d'un contrat de travail et un mandat associatif) ? démission, licenciement, indemnités ?

Quelques réponses données : l'audit pointe des manquements dans la gestion du personnel, salaire assuré par le travail du Directeur Général (obtention de fonds auprès de sponsors), Christian ne demandera pas d'indemnités.

Vote pour présentation à la prochaine AGE d'une modification des statuts permettant cette embauche : 8 contre, 5 abstentions, donc 20 pour. Attention pour le comité : possibilité d'un 3^{ème} délégué vu l'augmentation de nos licenciés.

[Hors CA : communiqué de la fédé, actualité du 6 juillet, indiquant le changement de poste de Séverine et la tenue d'une AGE le 13 septembre.]

- Championnats du Monde 2028 en France : ce sera Nancy, qui a retravaillé son dossier et fait baisser le budget (pas de nouvelles précisions pour Bourges).

- Organisation d'épreuves fédérales par comités ou clubs : au lieu des 300€ pour le classique et 500€ pour le duplicate, subvention de 2€ par joueur et 50% des bénéfices s'il y en a. Applicable à Sables d'Olonne (le club a réclamé), Gréoux de février, Championnats de France.

- Proposition de la Commission Élite pour modifier la répartition des divisions 1 et 2 lors de la Finale Interclubs.

Demande du comité Y de rééquilibrer les divisions 2 et 3 (seuil baissé de 55 à 52).

- Questions diverses du comité F :
 - Modification des tarifs fédéraux ? Seulement la redevance des équipes de 7
 - Informations sur le nouveau règlement de jeu avec exemples pour formation ?La Commission Arbitrage et Règlement attend la proposition de texte rédigé par le comité R, avant de décider d'un éventuel changement du bulletin d'arbitrage.

Question diverse 4 du F01

"J'ai fait un mail à Christophe DECOUTURE le 09/09/2025 avec en pièce jointe la liste des arbitres du club d'Aix les Bains pour une mise à jour sur le site du CRDS, malgré une relance quelques mois après, ce n'est toujours pas fait, pourquoi ?"

Réponse : Les arbitres régionaux dont la liste est sur le site CRDS sont des arbitres capables de gérer 18 joueurs minimum et 50 joueurs en double arbitrage. Ils doivent également pouvoir se rendre disponibles pour arbitrer des tournois dans

le comité. Il faut pouvoir évaluer les arbitres proposés avant de les rajouter sur le site CRDS dans la liste des arbitres régionaux.

Sylvie ajoute qu'elle a sollicité pour l'arbitrage des interclubs à Thyez 3 arbitres régionaux signalés par le club d'Aix et qu'un seul a répondu, négativement. Pierre reconnaît que, d'après les critères énoncés, il est le seul du club à avoir les compétences d'un AR, en plus de Nicole, arbitre fédérale. [Hors CA : vérification faite, Nicole n'est pas AF.]

La rubrique arbitrage du site sera complétée avec les différents critères et la liste mise à jour des arbitres.

Après le CA

Vote demandé sur les Interclubs Duplicate (pas de changement de seuil pour les divisions) : toujours 12 équipes qualifiées en division 2, mais intégration immédiate des 4 premières à la division 1 pour la finale (remplacerait le système actuel de poules et répartirait mieux 16 équipes de niveau différent).

Vote du comité F : Pour. Pas de nouvelles sur le résultat final du vote.

5- ELECTIONS COMITE REGIONAL D'ETHIQUE

Les 8 candidats ont rempli une fiche de candidature, envoyée à tous les membres du CA avec la convocation.

Le Comité Régional d'Ethique doit se composer de 5 titulaires, de clubs différents, et de 2 suppléants.

Vote par un bulletin comportant les 8 noms, où il faut en rayer au moins un.

Résultat du vote : 0 abstention, 0 bulletin blanc, 0 bulletin nul.

Candidats	Clubs		Nombre voix	Élu·e
BOCCON Marie-Gabrielle	F04	Annecy	24	Titulaire
COUNOTTE Nicole	F01	Aix-les-Bains	15	Remplaçante
GELINEAU Jean	F25	La Côte Saint-André	24	Titulaire
INGLESE Alain	F33	Grésivaudan	24	Titulaire
LACARELLE Martine	F25	La Côte Saint-André	21	Remplaçante
LE MASSON Patrick	F14	Grenoble Bajatière	18	Titulaire
MAFFIOLI Ghyslaine	F01	Aix-les-Bains	9	
ODIER Laurent	F08	Grenoble La Tronche	24	Titulaire

6- OUTILS ET INFOS POUR LES CLUBS

Sylvie présente à l'écran les différentes ressources utiles pour les clubs et arbitres.

Fiche club du site FFSc

Accessible avec le code club et un mot de passe, connu du président du club.

En plus des coordonnées et horaires de séances déjà montrées, on trouve dans le menu de gauche tout ce qu'il faut pour les Simultanés Permanents et Fédéraux : mode d'emploi, notice de téléchargement, facturation quadrimestrielle du club (avec export pdf bien utile pour les trésoriers), ...

Onqlet comité du site CRDS

Les clubs y trouvent toutes les informations et astuces nécessaires au bon déroulement d'une saison : guide des clubs avec personnes référentes (fédé et comité), tarifs en cours dans le comité, modèles de budget et de fiche redevances pour les compétitions, pense-bêtes d'arbitrage et d'organisation...

Suite à la demande de Jean, on y ajoutera la composition du Comité Régional d'Ethique, sous la même forme que le Bureau (photos et contacts).

Question diverse 5 du F01

"Y a-t-il une possibilité que le comité fasse une session pour se familiariser avec DUPLIGEST car certains présidents ou responsables de clubs n'osent peut-être pas organiser des tournois car ils ne savent pas gérer ça ?

Pareil pour faire de la transmission lors de l'organisation des multiplex."

Réponse : Un mode d'emploi de DUPLIGEST est disponible sur le site du comité depuis septembre dernier, et Jean Gelineau avait aidé les organisateurs de la Qualif 123 à se l'approprier. Il a été utilisé tout au long de l'année pour des championnats ou tournois, et dernièrement pour le Simultané en PO, avec envoi direct des résultats à la fédé. Son utilisation est plus simple que SIGLES.

On va prévoir une visio en septembre pour un tuto DUPLIGEST ou une formation en présentiel si une salle est disponible samedi 12 ou dimanche 13 septembre.

Florian DETRAZ, Président du club de Thonon, pourra assurer la formation.

Nouveau règlement de jeu et d'arbitrage

La Commission Arbitrage de la fédé n'a pas avancé sur le sujet.

Le comité R, Franche-Comté, a rédigé un vade-mecum de l'arbitre et le met à disposition de tous sur le site : <https://www.franchecomtescrabble.fr/arbitrage/>

Sylvie précise deux modifications importantes, sous réserve d'avoir bien compris :

- si la référence (ou raccord) et le score ne correspondent pas, on retient la solution correspondant à la référence indiquée.*
- en cas de référence (ou raccord) absente ou erronée, on attribue 0 si le mot passe "par hasard" à une autre place pour le même score.*

Elle illustre l'utilisation de la touche F12 de Duplitop, qui permet de visualiser toutes les positions possibles d'un mot, même celles qui forment des mots faux.

La séance est levée à 17h00.